

## Resiliation de mon contrat chez c&f

## Par anonymousfr, le 06/12/2012 à 00:56

Bonjour à tous, j'été élèves chez C&F deuis 2009 et jai deja payé plus de 500e

et en 2011 jai du arretr car j'aivais de sproblemes financieres.je leur ai envoyé une lettre de résiliation..avec motifs..mais la réponse est négative..

ils n'arretent pas de m'appeller,mails,courrier etc..ils disent que si je nepaye pas la somme qui me restait ils m'oubligeront a payercette somme a la justice..qois'je m'inquieter?jai recu encore eu mail hier comme quoi il faut que je contacte mon conseiller'duclerc'...